

Elections municipales

Comment les futurs maires peuvent-ils doper l'économie sociale et solidaire ?

Les chiffres sont éloquentes : 2,3 millions d'emplois sociaux et solidaires sont pourvus partout en France. Une croissance de 3,5 % entre 2010 et 2018 avec plus de 70 000 emplois créés durant cette période. D'évidence le secteur reste le principal pourvoyeur de solutions locales pour le développement économique, l'emploi et la cohésion sociale et territoriale

Si l'économie sociale et solidaire reste peu entendue par le gouvernement, elle est pourtant plébiscitée par les élus territoriaux qui en connaissent la vraie valeur et mesurent au quotidien ses atouts.

Implantée sur tous les territoires l'Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (UDES) porte 40 propositions afin que les futurs maires puissent développer une économie à impact social et pourvoyeuse d'emplois.

L'UDES plaide en faveur d'une intégration de cette économie de la proximité et de la citoyenneté dans tous les volets de la politique communale.

Sur le plan politique, l'Union souhaite la création d'un **adjoint au maire** en charge de l'ESS ainsi que la **création d'un service (inter)communal** exclusivement dédié aux entreprises de l'ESS afin de les accompagner dans leurs projets d'entreprenariats et dans leurs démarches administratives juridiques et fiscales.

Sur le plan économique, les entreprises sociales et solidaires sont déjà très actives et répondent aux attentes des habitants notamment des plus fragiles. Les besoins sont croissants, le souhait des consommateurs de recourir à des acteurs locaux mus par des valeurs fortes, croît également.

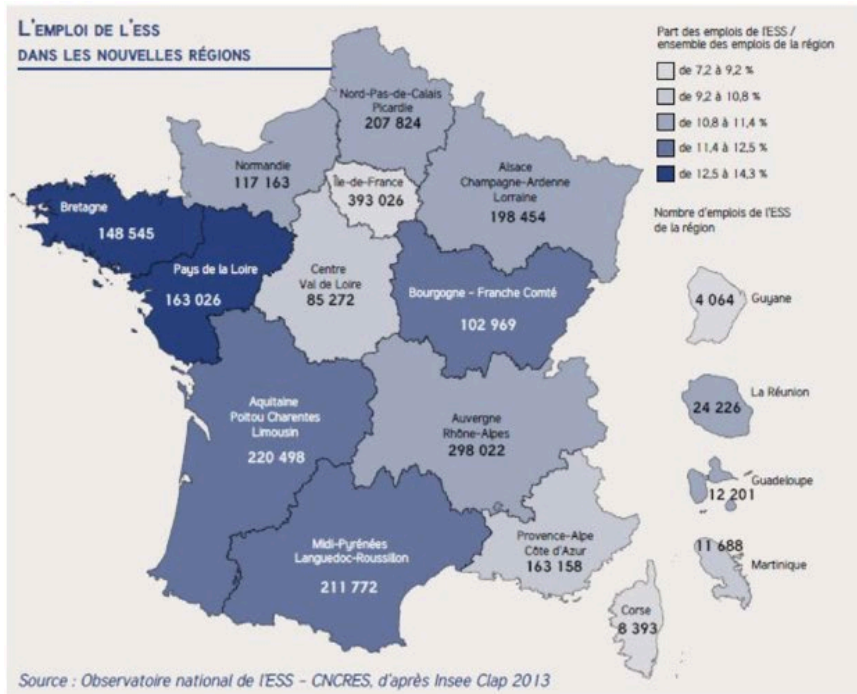
L'UDES appelle à changer d'échelle et à s'appuyer fortement sur les acteurs de l'ESS pour accompagner les mutations. Pour cela, elle propose notamment :

1. Un véritable **éco-système local** social et solidaire favorable à une économie active dans l'**alimentation** (cantine scolaire, circuits courts, frigidaires solidaires...) **la mobilité** (développement d'auto écoles coopératives et associatives....) **l'écologie** (ressourcerie, recycleries...) **le social** (services à la personne...).
2. Des **emplois d'utilité citoyenne** : d'une durée maximale de 3 ans, co-financés par la collectivité et les entreprises, ces emplois répondent directement aux besoins des habitants au plus proche du territoire.
3. L'augmentation des dépenses de fonctionnement des communes en matière d'aide et d'action sociale au-delà du plafond de 1,2% en vigueur depuis 2018.

« Le développement des activités économiques des petites structures de l'ESS doit être soutenu. Elles sont implantées localement, créent de l'emploi non délocalisable et répondent à un grand nombre de besoins sur le territoire. Ce soutien passera par des moyens alloués par les communes à ces entreprises notamment en mobilisant le foncier municipal mais également en privilégiant les acteurs de l'ESS dans les appels à projets ou la commande publique à l'initiative de la ville » souligne le Président de l'UDES, Hugues Vidor.

[TELECHARGER ICI LES 40 PROPOSITIONS DE L'UDES](#)

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN CHIFFRES



10,5% DE L'EMPLOI FRANÇAIS



14% DE L'EMPLOI PRIVÉ

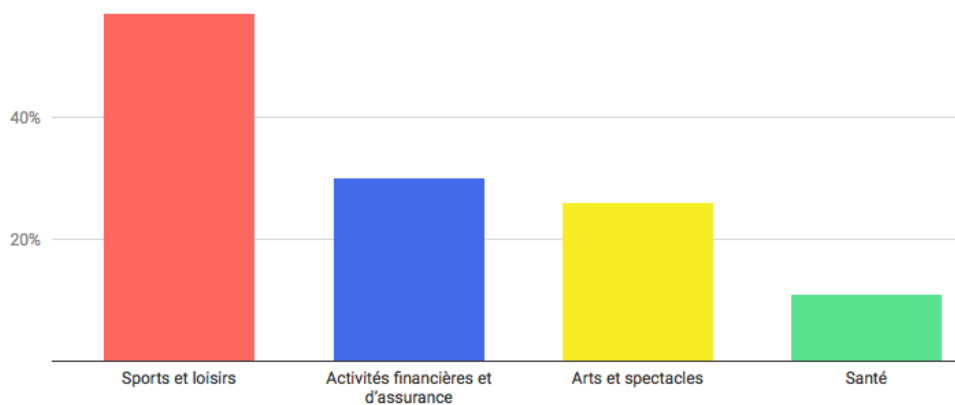


2,3 MILLIONS DE SALARIÉS



221 000 ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

Les principaux domaines d'emploi de l'économie sociale et solidaire



Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CNCRS)
• Récupérer les données • Créé avec Datawrapper